

Réponse faite à Marie

Non ce n'est un conte de Noël. Depuis près de vingt siècles qu'on célèbre la Nativité, tout a été dit, en pour et en contre, sur ce touchant sujet. Peut-être un philosophe, doublé d'un historien, pourrait-il, comme on le fit déjà au crédit de civilisations disparues, en tirer des considérations nouvelles et désabusées. On sait que lorsque les mathématiciens modernes, après des calculs laborieux, eurent mesuré de façon précise le rayon de la terre et chiffré la distance du pôle à l'équateur, il se trouva de doctes égyptologues pour s'aviser que ces données étaient déjà incluses dans l'architecture de la Grande Pyramide et en déduire que les Pharaons pouvaient nous en remonter sur la question.

De même, nos astronomes contemporains n'auraient, paraît-il, rien appris aux Assyriens, à moins que ce ne soit aux Chaldéens, experts en l'observation du ciel et qui, à l'aide de leurs télescopes rudimentaires, dénombraient déjà les étoiles avec plus de certitude que le Parti communiste ses fusillés.

De là à en conclure que toutes nos découvertes récentes comportent un précédent historique et que nos gynécologues d'aujourd'hui ne fussent pas parvenus à épater saint Joseph sur le chapitre de l'insémination artificielle, il n'y a qu'un pas que je me garderai de franchir, ayant pour dessein de vous entretenir, non de Marie, la Vierge, mais de Marie, André, notre très actuel garde des Sceaux.

Donc, ce M. Marie, en entracte à l'absorbant travail que requiert son département, a donné il y a peu de temps une conférence dans un théâtre parisien.

Auditoire choisi, comme on s'en doute. Mondanités, célébrités, vedettes. Robes signées, chapeaux ésotériques, bijoux inspirés, le tout généreusement arboré par un parterre de

dames caquetantes à souhait auprès de qui s'empressait une sélection de barbons prudhommesques et de dadais à baise-main.

Ce gratin de boutiquiers devenus talon rouge, ayant voiture en station et des biens à l'ombre (à cause du fisc), présentant d'autant plus de surface qu'ils sont plus superficiels, venaient entendre de la bouche de M. le Ministre de rassurants propos sur la justice républicaine et ses principes moraux.

M. André Marie ne pouvait en faire qu'un exposé flatteur et propre à rasséréner les consciences, si tant est que ces messieurs-dames en eussent.

Il n'y a pas failli. Tantôt émouvant, tantôt jovial, mais dans l'ensemble assez guilleret, il a longuement disserté sur l'excellence de nos lois, l'intégrité de la personne humaine, la grandeur de la démocratie et autres turlutaines chères à tout radical-socialiste en salivation.

Enfin, pour mieux présenter de nos institutions une image séduisante, il les a comparées à celles qui ont cours dans les États totalitaires.

Je ne voudrais pas contrister M. Marie, mais ce dernier procédé d'argumentation me paraît bien faible et hasardeux. Quand j'étais d'âge scolaire, j'en ai à maintes reprises mesuré l'inconsistance lorsque je devais soumettre au visa paternel mon brillant classement d'avant-dernier. Je m'efforçais alors, par des explications dont la bonne foi restait rigoureusement exclue, de faire valoir ma position non en fonction des élèves qui me précédaient, mais seulement par rapport au cancre providentiel que le hasard des compositions, avait relégué derrière moi.

Je n'ai pas souvenir que mon éloquence eût jamais suspendu dans l'air la paire de taloches qui y planait.

Que M. Marie se voit contraint, dans un domaine autrement plus sérieux à recourir à un artifice de rhétorique similaire

atteste assez la précarité de sa démonstration.

L'auditoire applaudit néanmoins, tout prêt à en avaler bien d'autres. Encouragé par l'hommage rendu à sa casuistique, l'orateur va plus loin, de subtilité en délit, jusqu'à la violation de sépulture qu'il commet allégrement en mobilisant sans ciller les gloires habituelles, Rousseau, Montesquieu, Voltaire, dont l'esprit, affirme-t-il perdure dans la justice de la République.

Mais d'abord, de quelle république parle donc M. Marie? Puisque les républiques, comme les rois, en sont à se numéroter pour qu'on les distingue, il eût été convenable qu'il nous en précisât le matricule.

Nous avons souvenir d'une république qui, un beau jour de juin, s'égaila sur les chemins de campagne et s'y perdit, quelque part dans l'Ariège, à moins que ce ne soit dans le Tarn-et-Garonne. Cette république n°3, de Daladier en Reynaud et de déliquescence en dégringolade, avait restreint les libertés, supprimé le régime politique de ses prisons, assimilant ainsi l'opinion au méfait et le journaliste à l'escarpe et, faute de les mieux réfuter, incarcéré ses opposants. Tout cela sans cesser pour autant d'invoquer la grande tradition de 89. Elle décampa sans crier gare un beau matin, omettant d'ouvrir ses cellules, et se désintégra dans une cavalcade sans dignité. Des morceaux en échurent un peu partout, en Angleterre, en Alger, à Vichy, à Moscou et jusqu'à Buenos-Aires. La mère-patrie fut sans hésitation exportée à la semelle de leurs souliers véloces par de prétendus héritiers de Danton. Cette république mourut donc, en pleine décomposition, à soixante-cinq ans d'âge, ce qui est vieux pour une république, et laissa la place à un maréchal marmoréen qui n'en avait guère que quatre-vingts, ce qui est jeune pour un guerrier de profession.

Cependant, toute cette vaisselle cassée s'était regroupée en Angleterre où on s'employait à la recoller. On rechampit tant

bien que mal, à tâtons dans les brouillards de Londres, une nouvelle république qu'on référença quatrième. Pour ce rafistolage on avait rassemblé la plupart des débris de la troisième plus quelques faïenceries encore vierges, mais à bien dire pas très brillantes. Qu'importe! Le service était au complet, il n'y manquait ni le bonnet phrygien, ni la Déclaration des droits, ni surtout l'assiette au beurre. En bref, après quatre ans d'ordre nouveau, de maréchalat et d'État français, une république somme toute acceptable. On en fit un bon paquet, on colla l'étiquette et un général d'Action française se chargea de nous convoyer le tout dans une péniche.

C'est donc cette république, dont M. Marie est un représentant, qui à son dire légifère et rend la justice dans la ligne même des Encyclopédistes, sans parti pris, sans passion et sans esprit de vengeance.

Tout de suite, l'épuration en témoigna et avec elle ses exécutions au petit bonheur, ses règlements de comptes, toute sa cohorte de policiers prestes à changer de gibier et ses respectables magistrats dispensant la sentence, confortablement assis sur leur pétainique serment.

On m'objectera qu'après les années de luttes et d'horreurs, cette explosion était inévitable. Le peuple voulait du sang.

Aujourd'hui, les esprits sont apaisés et la justice républicaine a recouvré sa sérénité et ses canons.

Voire. Si bien disposé qu'on soit à son égard, et M. Marie n'y manque, on doit bien constater que ses bagnes sont surpeuplés, qu'elle n'a pas rétabli le régime politique et que la matraque continue d'y constituer l'argument définitif.

D'autre part, corollaire à l'évolution des temps, une singulière moralité s'instaure entre l'État et ses administrés. Que le peuple ne réclame plus de sang, soit, et la justice y gagne. Mais le Trésor public a besoin d'argent.

Et la morale y perd.

Alors, on apprend des choses effarantes.

Qu'en vertu sans doute de l'excellent principe républicain qui dit: «Tous les citoyens sont égaux devant la loi», M. Durand, milliardaire fraudeur, s'assure l'impunité en abandonnant la forte somme à l'État. Que le banquier René Philippe et son commis Roger Kogan, trafiquants de devises, rachètent leur liberté respectivement quatre et deux millions. Que l'importateur Jean Lévy, dit Benedik, et le commerçant Philippe de Nicolas, aigrefins patentés, obtiennent leur exeat dans des conditions analogues. Que l'administrateur de sociétés Léo Olivar, ruffian plein d'à-propos, lâche cinq millions pour annuler son mandat d'arrêt le jour même où celui-ci prend effet.

Et ce ne sont là que des exemples parmi bien d'autres, connus ou non, de l'acoquinement de l'État qui pactise moyennant finances avec les flibustiers assez riches pour le gratifier d'un substantiel pourboire.

Ainsi, l'esprit de la justice républicaine, selon M. Marie, c'est le «part à deux». Dès lors, et à la condition de ne pas tomber à certains degrés vulgaires de la malhonnêteté, le fricotage, le vol, la fraude deviennent de simples opérations commerciales parfaitement viables pour peu qu'on intéresse l'État à ses affaires. Je trafique, j'escroque, je pille. Gain douze millions. Huit pour la république, m'en reste quatre. Bénéfice 33%. C'est légal, l'État est dans le coup. C'est régulier, au revoir monsieur le juge, mon bon souvenir au ministre des Finances et mes amitiés au garde des Sceaux.

Je ne sais pas si c'est très conforme à la pureté républicaine ni à l'esprit des philosophes du XVIIIe. Mais si M. Marie l'affirme...

Il ne nous reste plus, pour nous ébattre dans un des rares domaines où la liberté a obtenu un permis de séjour, je veux

dire la prosodie, qu'à paraphraser le refrain célèbre que pourra fredonner sous sa nouvelle forme cette république à la page:

*Je me suis fait gangster,
C'est la faute à Voltaire.
Je me mêle aux escrocs,
C'est la faute à Rousseau.*

* * * *

Et puis, comme l'a très bien dit M. Marie, dans le Code il y a la lettre et l'esprit. Le fameux esprit du législateur qui n'a jamais fait rire personne. Mais à côté de tout cela il y a la pratique. Et c'est finalement elle seule qui importe pour le justiciable.

La lettre, c'est la séparation des pouvoirs. La pratique, c'est le télégramme aux procureurs des pays miniers pour leur enjoindre la sévérité et dont Marie doit bien encore avoir un double dans sa serviette.

L'esprit, c'est le respect de l'individu. La pratique, c'est le bon vouloir du juge d'instruction qui laisse le sujet des semaines en cellule avant de l'interroger. Le temps sans doute qu'il soit redevenu présentable, car, comme chacun sait, après une conversation au bureau de police, le quidam, coupable ou non, est toujours un peu défraîchi.

Oui, l'esprit, la lettre, excellentes choses en théorie. Mais voyez l'application.

En pratique, la Justice, en proie à son ataxie légendaire, dirige ses pas incertains au hasard de l'opportunisme, hésite selon la classe sociale du prévenu, titube au vent des crises ministérielles, s'égare dans les broussailles de son Code et la voix du président bredouillant les attendus dans un jargon intraduisible ne retrouve quelque assurance qu'à la

distribution des mois de prison.

Imagine-t-on l'inculpé demandant de son box au tribunal en fonction si cette pantomime ressortit bien à l'*Esprit des lois*?

De quoi réveiller en sursaut l'assesseur de droite et flanquer le hoquet au ministère public jusqu'à la fin de l'audience!

De même, l'Administration pénitentiaire régit ses prisons selon des traditions bien à elle et dont l'imperméabilité a résisté victorieusement au *Contrat social* et aux *Entretiens philosophiques*.

Sans doute pour les guérir du péché de gourmandise, on laisse les détenus crever de faim dans les centrales, et pour les réconcilier avec l'honnêteté on les fait produire un travail en leur en escroquant le bénéfice.

Quant aux simples surveillants, les efforts qu'il leur a fallu produire pour parvenir à transcrire intelligiblement l'alphabet a définitivement épuisé leurs facultés d'assimilation et, impuissants à s'enrichir des rudiments de psychologie qui leur seraient profitables, ils y pallient par leur dextérité à manier le gourdin.

Voilà en réalité ce qu'est dans son application cette Justice républicaine qui fait l'orgueil de M. Marie et notre honte à l'étranger. Derrière tous les discours officiels et grandioses proclamations, le monde entier sait à quoi s'en tenir et notre réputation de détenir le pouvoir judiciaire le plus fossilisé, la police la plus corrompue, les gardes-chiourmes les plus butors et les geôles les plus crasseuses est désormais mieux assise que notre magistrature elle-même.

C'est cela la pratique, la réalité, monsieur Marie.

L'esprit de générosité que pouvait contenir à l'origine la philosophie des premiers républicains est en désuétude.

Tout le monde sait que la prison française n'est pas, comme elle le prétend, la rédemption du coupable, le relèvement du criminel, que le délinquant ne sort jamais ni racheté ni amendé, mais, au moral, un peu plus pourri et, au physique, intégralement tuberculeux.

Mais cela, M, Marie le sait. Auteur d'un récent projet de renforcement du Code pénal qui fit sursauter jusqu'à ses collègues, il voudrait en rajouter, ce brave homme.

Oh! Je sais bien. Si un contradicteur l'avait apostrophé lors de sa conférence, il se fût prudemment replié. Il ne connaît rien de ces histoires, ces faits sont exceptionnels, ils incombent à des subalternes et se passent à son insu.

Vraiment? Peut-on imputer à des sous-ordres les violations de procédure commises par la magistrature dans le récent procès de Madagascar? Ces irrégularités sont si flagrantes et si lourdes de conséquences que des personnalités qu'on ne peut classer parmi les esprits subversifs ou les révoltés s'en sont émues. Dans une lettre ouverte au président de la République, des catholiques, des protestants, les rédacteurs en chef de la revue *Esprit*, de *Témoignage chrétien* et d'autres feuilles à caractère religieux s'indignent et s'élèvent énergiquement contre les entorses à la jurisprudence qui caractérisent ce procès: accusés torturés, exécution d'un témoin capital avant son audition, modification des bases de l'accusation au cours du procès, «invention» de témoins suspects, changement du délit pour lequel avait été levée l'immunité parlementaire, etc.

M. Marie ignore-t-il ces faits?

Bien sûr, il protestera de son honnêteté, de sa bonne foi. Il est quant à lui gardien de la tradition, fidèle à l'esprit républicain, dévoué à la cause du peuple. C'est un zélé serviteur de la Justice, un esclave du bien public.

Gardien, fidèle, dévoué, serviteur. Devant l'électeur, ce

maître se présente comme un domestique.

Il est vrai qu'il porte un nom de cuisinière.

Eh bien! soit, mais nous répondrons sur le même ton.

Alors, donc, bien Marie! Tout cela est bel et bon. Mais il n'empêche que vous gardez des sceaux douteux. Votre rôti paraît doré à point, mais l'intérieur est faisandé. Votre vaisselle est grasse et vos torchons sont mal blanchis. Au lieu de péroter devant vos bourgeois, mieux vaudrait vous retirer à l'office et y remettre les choses en ordre.

Si vous voulez que, par delà la tombe et les siècles, M. de Voltaire vous fasse un bon certificat.

Maurice Doutreau